

MOYENS PRATIQUES DE NOUS AIDER

INSCRIPTION

des personnes ou familles (vivantes et/ou défunt(e)s)

Nom(s):

à une messe : **16 €** (ou plusieurs) :

à une neuvaine : **165 €** à un trentain : **550 €**

La loi exclut les messes du reçu fiscal

à la prière quotidienne : **150 €**

Nom(s) :

.....

Cette somme est utilisée pour aider les prêtres et soutenir les vocations sacerdotales, religieuses et missionnaires.

PENSION :

pour la formation religieuse et sacerdotale.

50 € 300 € 600 €

1 200 € 7 000 € 8 500 €

Pour verser une bourse intégrale couvrant les frais d'études d'un futur prêtre ou d'un missionnaire : nous consulter.

AIDE HUMANITAIRE AUX MISSIONS :

Achat de riz, lait pour nourrissons, médicaments, fournitures scolaires, matériaux de construction.

65 € 130 € 150 € 1 000 €

A ma convenance :€

A votre demande, nous pouvons vous adresser une autorisation de prélèvement automatique ainsi que notre documentation relative aux legs et donations

**Merci d'établir votre chèque à l'ordre de :
" Procure Missionnaire de l'Assomption "**

Pour tous renseignements et pour les offrandes, s'adresser à :

Association Procure Missionnaire de l'Assomption

79, avenue Denfert-Rochereau - 75014 PARIS

Tél. : 01 44 41 40 00 - Fax : 01 44 41 40 10

procure.assomption@wanadoo.fr

<http://www.assomption.org>

C.C.P. PARIS 335-56-E

COUPON-RÉPONSE

A retourner avec votre offrande dans l'enveloppe ci-jointe
en précisant vos intentions au verso

Oui, je désire soutenir l'action de la
PROCURE MISSIONNAIRE DE L'ASSOMPTION
79, avenue Denfert-Rochereau – 75014 PARIS

Dispositions fiscales

(à l'attention de nos donateurs
assujettis à l'impôt sur le revenu)

Les dons à la Procure Missionnaire
de l'Assomption bénéficient d'une
réduction d'impôt selon la législa-
tion en vigueur.

Conformément à la loi informatique et
libertés du 6 janvier 1978, les informa-
tions demandées sont nécessaires au
traitement de votre don par nos ser-
vices. En vous adressant à l'association,
vous pouvez demander leur rectifica-
tion ou leur suppression. Nous nous
engageons à ce qu'elles ne soient ni
échangées ni cédées.

Souhaitez-vous un reçu fiscal ?

oui non

Abonnement à la revue " Assomption et ses Œuvres " 8,50 €

oui non